

PROCES-VERBAL de la réunion du Conseil d'école du 18 mars 2016

Président	BOUGUEREAU Benoît	
Secrétaire	LANDIER Jacques	
Enseignants	RENOU Sylvie	
	FIQUET Jacqueline	
Parents d'élèves	LRHEZZIOUI Wafaa	
	COUTREY Emmanuelle	
	CLEMENT Edouard	
	BARBIER Clotilde	
	COURSIMAUULT Lorène	absente excusée
	HENNEQUIN Frédérique	
	BIDAUX Stéphanie	
	REGNARD Muriel	
	SEGURA Céline	absente excusée
	MACGILLIVARY Agnès	
Pour la mairie	BERTHELOT-PORTAUD Hélène	
	BA Sam	
	I. E. N.	
	ACQUAVIVA Françoise	absente excusée
D.D.E.N.	ZAKRGYNSKA Michel	

N° et nature des questions traitées	réservé à l'administration
<p><u>1) Bilan de l'exercice de mise en sûreté :</u></p> <p>Le président rappelle qu'un exercice de mise en sûreté a été organisé le 16 décembre. L'école avait reçu un scénario d'accident de transport, scénario qui a été mis en œuvre en présence de M. Besnard, conseiller pédagogique (il a été le rédacteur de la synthèse).</p> <p>La réaction des enfants, préalablement prévenus, n'a posé aucune difficulté. Les consignes de confinement ont été correctement appliquées. Cet exercice a pourtant mis en évidence le problème de la sonnerie-alerte qui n'est pas audible dans la classe de M. Landier (le problème ne se limite d'ailleurs pas au PPMS mais c'est le cas à chaque récréation). Une sonnette semble nécessaire à l'extrémité du bâtiment.</p> <p>Il est mentionné aussi dans les points négatifs du bilan le manque de bouteilles d'eau, l'absence de toilettes ou de dispositif au rez-de-chaussée ainsi que d'une interphonie autonome incluant le bureau du directeur.</p>	

2) Première évaluation des NAP :

Le Président évoque les changements récents au niveau de la prise en charge du périscolaire. M. Ba explique que le bureau communautaire s'est prononcé pour un transfert des compétences aux communes. Le conseil de communauté a voté aussi ce transfert. Maintenant, ce sont aux 12 conseils municipaux de se prononcer pour entériner la décision (échéance en juin) mais on peut penser qu'on s'achemine vers cette décision.

Les orientations de la ville de Vendôme doivent être déterminées dès maintenant (une réunion est programmée ce mardi et la communication se fera début avril).

En attendant, un comité de suivi des NAP se réunit lundi 21 mars.

Pour préparer au mieux cette réunion, deux enquêtes ont été menées, l'une par la coopérative auprès des élèves et l'autre par les représentants des parents sur la base d'un document fourni par la ville (plus des trois quarts des familles y ont répondu).

Après dépouillement, on constate que la tendance est assez nettement à la satisfaction. et que la participation des enfants aux activités est grande.

Les points négatifs portent sur la constitution des groupes et sur le manque d'informations détaillées quant aux contenus.

Le Président fait part de l'enquête de satisfaction menée par les jeunes en service civique et les délégués de coopérative :

	Effectif de la classe	Première période		
		participants	% de participation	% de satisfaction
CP	24	22	91,67	72,73
CE1	26	24	92,31	70,83
CE2	24	22	91,67	90,91
CE2-CM1	25	20	80,00	80,00
CM1-CM2	26	24	92,31	70,83
	125	112	89,6	77,06

Les parents interrogent la mairie sur la gratuité, le coût de ces activités et les dotations versées par l'état perçues par la mairie. Il est dit que ces subventions servent en priorité pour la réorganisation de la semaine scolaire, avec les 5 demi-journées du matin qu'il faut maintenant mettre en place. Quant à la contribution des parents pour les activités, M. Ba insiste sur sa position de défenseur de la gratuité.

3) Pause méridienne :

Bien que dans le périscolaire, la pause méridienne est un moment important de la vie de l'école. Les parents d'élèves ont souhaité aborder le temps du repas et les actions mises en place par la mairie.

Sandra, animatrice sur le périscolaire et responsable de la garderie du soir, est rattachée à 3 écoles pour la pause méridienne. Elle est donc présente 1/3 de son temps du midi dans l'école (2 semaines sur 6 pour

cette période). En lien avec le directeur, elle met en place maintenant des animations comme des tournois de foot le midi. Les enfants ont aussi la possibilité de profiter de la BCD pour de la lecture ou des activités manuelles. Au final, la cour semble poser moins de problèmes de comportement que le restaurant. En effet, malgré la charte établie, cela reste un lieu bruyant dans lequel certains enfants se tiennent plutôt mal (cris, jets de nourriture, déplacements...). Des courriers ont été envoyés à plusieurs familles par la mairie pour rappeler les règles de bonne conduite.

Les parents notent le remplacement de Mme Barrot et soulignent l'importance de la formation du personnel de la cantine. Ils souhaitent assister à un repas avec les enfants comme cela avait déjà eu lieu.

4) Accompagnement à la scolarité :

Il est organisé chaque lundi de 16 h 10 à 17 h 30 et touche 7 enfants (3 CP et 4 CE1) qui ont été proposés par l'équipe éducative. Ils sont encadrés dans les locaux de la maternelle par un animateur.

Les buts sont d'instaurer auprès des enfants une sorte de rituel « goûter / devoirs / jeux » transférable dans le milieu familial et de devenir plus autonome.

Les enfants manifestent beaucoup de plaisir à s'y rendre.

5) Enfants à comportements inappropriés :

L'école connaît en ce moment une période un peu désagréable. Les problèmes résident dans le comportement et se situent à 2 niveaux.

Il y a d'abord quelques élèves dont l'attitude ne correspond pas aux valeurs que l'école essaie de développer. Ils multiplient les actes violents, qu'ils soient verbaux ou physiques. Pour ces enfants, toutes les familles ont été rencontrées. Des dispositions ont aussi été prises :

- signalement au RASED et mise en place de suivis par le psychologue scolaire,

- retrait d'un enfant de la pause méridienne avec repas pris à la maternelle en accord avec la mairie,

- aménagement des temps de pause pour les passer auprès du directeur ou d'un adulte (pause méridienne et récréations).

Il apparaît que de retirer ces enfants du temps du midi est très profitable à la collectivité. Ce qui a été mis en place pour un peut l'être pour d'autres.

M. Ba apporte son soutien et celui de la mairie pour ces aménagements.

Il est à noter que l'école s'inscrit dans un protocole de gestion des enfants à comportements inappropriés dont le stade suivant est l'intervention de Mme l'Inspectrice qui peut décider du changement d'établissement.

En plus de ces soucis, l'école est quotidiennement confrontée à un nombre important de « petites actions » de violence ou d'incivisme menées par beaucoup d'enfants, du CP au CM. Ils sont en effet nombreux à réagir par des coups ou des insultes à la moindre contrariété. Des groupes d'enfants ne parviennent pas à jouer sans contacts physiques qui vont au-delà du simple jeu.

Il faut donc intervenir très souvent, cela mobilise du temps et de l'énergie.

6) Sécurité aux abords de l'école :

La question du signallement de l'école est en cours de traitement : déplacement de l'ancien panneau et installation d'un nouveau, marquage au sol au niveau du passage piéton.

Les parents d'élèves reconnaissent indispensable la présence au quotidien de la police municipale.

7) Accès Internet dans les classes :

Les travaux de câblage seront réalisés durant la seconde semaine des vacances scolaires de Pâques. Chaque classe sera donc équipée d'une prise Internet. Des achats de matériel (surtout vidéo projecteur) sont prévus sur les crédits investissement.

Un appel est aussi lancé aux parents pour des dons multimédias (l'école vient ainsi de récupérer un ordinateur).

8) Projet de sectorisation :

La municipalité a repensé les secteurs scolaires : ils ne sont plus que 3 dorénavant. Ainsi, notre école forme un grand secteur sud de la ville avec Yvonne Chollet, Victor Hugo, Louis Pergaud et Saint Pierre Lamothe.

L'objectif est de défendre la mixité et d'éviter la fermeture de classes.

Le critère premier s'il y avait orientation est la capacité d'accueil de l'école. Ce système ne s'applique qu'aux enfants n'ayant pas de fratries ainsi qu'aux familles nouvellement arrivées.

9) Évènements à venir et projets de l'école :

Chronologiquement :

- Foulées Vendômoises (88 enfants sont inscrits),
- Printemps des livres (vente de livres à 1 euro),
- cycle voile pour les CE2/CM1 (9 séances à partir du 3 mai jusqu'au 28 juin le mardi),
- classe de découvertes en Allemagne du 30 mai au 3 juin
- Palox (jardin miniature ; participation des classes de CP et CE1),
- poursuite des projets « classes conte » et « classe marionnettes ».

10) Questions diverses :

Néant